

DÉPARTEMENT  
**DU NORD**

ARRONDISSEMENT  
**DE DUNKERQUE**

COMMUNE  
**DE MERVILLE**

DATE DE CONVOCATION  
2 décembre 2022

Nombre de Conseillers

En exercice 29

Présents 21

Votants 29

2022D170

**OBJET :**

**20. PLAN LOCAL  
D'URBANISME.  
RÉVISION ALLÉGÉE  
N°2. CHANGEMENT DE  
ZONAGE (A VERS UC)  
RUE RÉGNIER  
LECLERCQ.  
MODIFICATION.**

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES  
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 16/12/2022

Reçu en préfecture le 16/12/2022

Publié le

20.12.2022

ID : 050 245904004-20221208-2022D170



L'an deux mil-vingt-deux, le huit DÉCEMBRE à dix-huit heures

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Joël DUYCK, Maire

**Étaient présents :** M. DUYCK Joël, Maire-Président – Mme BOULENGUER-PLÉ Sandra – Mme BEURAERT Martine – M. MORVAN Hervé – Mme BOULENGER Delphine – M. SERE Soarey Idriss – Mme BILLIAU Marie-Françoise – Mme BLANQUART Marine – Mme MARMINION-OBERT Nadine – M. DELFLY Jean-Louis – M. ROBBE Jean-Pierre – M. LORIDAN Bernard – Mme PETITPRET Sabine – M. TIMLELT Frédéric – M. BEZILLE Marc – Mme PENIN-CŒUR Thérèse – M. CITERNE Joël – M. DELVOYE Philippe – Mme CLINKEMAILLIE Colette – Monsieur TREDEZ Alain – Madame BOULENGUER Peggy Conseillers Municipaux.

Formant la majorité des membres en exercice.

**ABSENTS EXCUSÉS :**

M. LAPIERRE Julien, **procuration** à Mme BOULENGUER-PLÉ Sandra  
M. MOUILLE Julien, **procuration** à M. MORVAN Hervé  
Mme QUIQUE Corinne, **procuration** à Mme BILLIAU Marie-Françoise  
M. VERMEESCH Olivier, **procuration** à Mme BLANQUART Marine  
M. DECREUS Christophe, **procuration** à Mme BOULENGER Delphine  
Mme CAPPELLE Christiane, **procuration** à M. DELFLY Jean-Louis  
Mme LORPHELIN Martine, **procuration** à Mme PETITPRET Sabine  
Mme FLAMENT Laëtitia, **procuration** à M. TREDEZ Alain

**DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE :**

Mme BOULENGUER-PLÉ Sandra a été élue Secrétaire de séance.

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que par délibération du 5 octobre 2022, le conseil municipal a décidé de prescrire la révision allégée 2 du PLU avec pour objectif de classer en zone UC les parcelles ZP 179-180-181-182-278 partie et 444, 445 et 446 situées 207, 227, 258 à 264 rue Régnier Leclercq.

Aussi, suite à un courrier reçu du bureau des relations avec les collectivités territoriales de la sous-préfecture, il y a lieu de procéder à l'ouverture de fonciers à l'urbanisation par le biais de la prescription d'une orientation d'aménagement et de programmation et l'instauration d'une zone à urbaniser (AU).

À ce titre, le conseil municipal invité à l'unanimité, modifie la révision allégée n°2 afin de procéder à l'instauration d'une zone à urbaniser (AU) et à la prescription d'une orientation d'aménagement et de programmation (OAP)).

Fait et délibéré en séance à MERVILLE, les jours, mois et an susdits.

Ont signé les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME

**Le Maire**

**Joël DUYCK**



**La Secrétaire de Séance**

**Sandra BOULENGUER – PLÉ**



Le Maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.